

POINT DE DÉPART PLACE MAURICE LEPRAT (MAIRE DE 1953 À 1995)

BIENVENUE À SAINT-SILVAIN -BAS - LE -ROC



LE MONUMENT AUX MORTS

Monument aux morts en granit, édifié par François Eugene LEMUT maire et fait par un tailleur de pierre local.

Au pied de ce monument, on retrouve une meule des années 1960 trouvée sur un ancien moulin et déplacée ici quand l'eau courante est arrivée de Toulx Sainte Croix à Boussac.

Mais aussi un panneau d'affichage en granit.



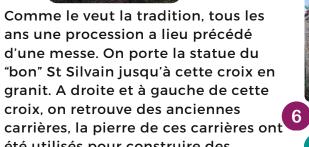
SAINT-SILVAIN-BAS-LE-ROC

Circuit patrimonial / 2km - 1h



PUIT ET ABREUVOIR

FOUR A PAIN



été utilisés pour construire des

maisons.

CROIX

Entrez dans la cour de l'ancienne école, passez à côté d'un tilleul planté à l'occasion du centenaire de la guerre 14-18.

La façade de la mairie (ancienne école)est particulière, elle est faite en pierres apparentes et avec encadrement en granit.

CIMETIÈRE

Entrez dans le cimetière, sur certaines tombes vous pouvez observer des bols à l'envers. C'est une curieuse tradition du Nordest de la Creuse, le bol est celui du défunt. Il est à l'envers simplement pour éviter la cassure.



Eglise du 12ème siècle, remaniée au 15ème placée sous le vocable de Saint Silvain, Saint Silvain est un saint local. martyrisé le 16 octobre 407 à Ahun, l'ancien Acitodunum des Gallo-romains il est inhumé dans la crypte de l'église de cette ville. A l'extérieur on remarque également la présence d'un abri métallique, ressemblant au traditionnel « protège couronnes » de nos cimetières, qui permet de rassembler et de protéger les cierges lors de la fameuse procession de la Saint Silvain qui a lieu en septembre. (feuillet de visite disponible dans l'église)

8

LAVOIR

A côté du lavoir restauré se trouve un bassin (qui sert aujourd'hui de jardinière) qui se trouvait à l'entrée de l'école. Autrefois, l'institutrice de l'école pompait l'eau du puit dans le bassin, et c'est ici que les élèves venaient se laver les mains avant de rentrer en classe.



Revenez sur la place **Maurice Leprat**

> FIN DE CIRCUIT

MAIRIE